

Rapport d'évaluation

Plan de réussite **du Collège de Lévis**

Mars 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège de Lévis¹ lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Le dossier examiné par la CEEC comprend les pièces suivantes :

Plan institutionnel de réussite avec lettre de transmission du 14 mars 2001;

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration tenue le 26 mars 2001, avec lettre de transmission du 4 avril 2001;

Lettre du 27 juin 2001 traitant des cibles.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le plan institutionnel de réussite du Collège de Lévis comprend une description détaillée du milieu socio-économique d'où est issu son effectif étudiant. Il met en évidence de façon particulière les taux de scolarisation et de chômage des différentes régions d'où proviennent ses élèves. Il note que les élèves des programmes de *Sciences de la nature* et de *Sciences humaines* proviennent en majorité d'un milieu plus scolarisé, où la participation des parents à l'encadrement est souvent plus grande et, qu'en conséquence, ils ont une attitude plus positive à l'égard de leurs études. Dans le secteur technique, la situation est plus variée, mais il est plus difficile de tirer des conclusions vu le petit nombre d'élèves. Enfin, les étudiants du programme d'Arts paraissent moins certains de leur choix de carrière et moins bien préparés pour entreprendre des études collégiales, particulièrement en français et anglais.

Le Collège présente aussi des données statistiques qui lui permettent de décrire le cheminement scolaire de ses élèves, globalement, par secteurs et par programmes ciblés. Ces données comprennent la moyenne au secondaire, les taux de réinscription au troisième ou au cinquième trimestres, les taux de diplomation dans la durée prévue, les taux de réussite à l'épreuve ministérielle en français.

À partir des descriptions du milieu socio-économique de sa clientèle et du cheminement scolaire de ses élèves, le Collège n'a cependant identifié explicitement que très peu d'obstacles à la réussite et à la diplomation. Il gagnerait à pousser plus loin son analyse de façon à identifier clairement les motifs d'abandon, les cours écueils et les causes des échecs.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le Collège prévoit une série de stratégies et de moyens qui favorisent l'atteinte des objectifs liés à la réussite et à la diplomation. Ces mesures s'articulent autour de trois axes : l'accueil et l'intégration des nouveaux élèves, l'orientation et l'accompagnement des étudiants et, enfin, la recherche d'approches pédagogiques plus appropriées. Parmi ces mesures, la Commission note en particulier le suivi individualisé par les enseignants que le Collège veut assurer aux nouveaux élèves durant la première session, l'imposition d'un guide méthodologique pour faciliter la réalisation des travaux des étudiants, la mise à leur disposition d'un centre d'aide en français, le tutorat et le contrat de suivi pour les élèves en difficulté, le soutien à l'orientation par des visites industrielles et des journées-carrière. Le développement de méthodes pédagogiques favorisant l'intégration des connaissances et

l'établissement de liens plus explicites entre les objectifs et le contenu des cours devraient contribuer à donner plus de sens à l'enseignement proposé et à développer la motivation des élèves. Enfin, le Collège a prévu des sessions de perfectionnement pour les enseignants, principalement sur l'approche par compétence et l'évaluation.

La Commission note aussi la mise à contribution du jugement critique des élèves dans le but d'évaluer le Collège en général et les cours de chacun des programmes en particulier et souligne le processus de concertation mis en place afin d'inviter les comités de programmes et l'assemblée générale à tenir compte de ces évaluations pour ensuite identifier des pistes d'amélioration.

Les stratégies et les mesures organisationnelles proposées par le Collège sont intéressantes et variées; cependant, elles auraient avantage à être mises en relation avec les obstacles à la réussite et à la diplomation quand ceux-ci auront été complètement identifiés. En outre, le Collège aurait pu proposer des stratégies propres à chacun de ses programmes. Enfin, il aurait pu établir un lien entre son plan de réussite et sa mission.

Les modalités de mise en œuvre

Le Collège prévoit peu de mécanismes de gestion qui soient de nature à favoriser la coordination des travaux nécessaires à la réalisation du plan, même si sa mise en œuvre a commencé en automne 2000. Le Collège aurait avantage à clarifier cette question en prévoyant un échéancier comprenant les actions envisagées et le partage des responsabilités. Des stratégies visant l'information des étudiants et des parents pourraient être prévues afin de les sensibiliser.

Conclusion

Le Collège de Lévis présente une description détaillée de son milieu socio-économique et du cheminement scolaire de sa clientèle. Par contre, une analyse approfondie sera nécessaire afin de mettre clairement en évidence les obstacles à la réussite et à la diplomation.

Un certain nombre de stratégies ont déjà été mises en œuvre pour favoriser l'intégration des nouveaux élèves, les accompagner efficacement tout au long de leurs études et aider les étudiants en difficulté. De plus, la Commission souligne le souci du Collège de favoriser le développement de méthodes pédagogiques significatives pour l'élève. Cependant, le Collège ne propose pas de stratégies propres aux programmes.

Enfin, le Collège aurait avantage à ajouter à son plan de réussite un véritable échéancier dans lequel seront intégrés les actions envisagées et le partage des responsabilités.

La Commission considère que le plan de réussite du Collège de Lévis gagnera en efficacité dans la mesure où celui-ci établira des liens entre les obstacles et les mesures d'aide propres aux programmes et produira un véritable échéancier.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Pauline Jean, agente de recherche